

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Allegement-des-programmes-d-enseignements-de-specialite-une-mascarade>



école & société

Allègement des programmes d'enseignements de spécialité : une mascarade

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Alors que le ministre avait annoncé la possibilité de repousser des épreuves de spécialité plus tard dans l'année, ce que demande aussi le SE-Unsa, il a finalement préféré les maintenir en mars, tout en promettant un allègement des programmes. Il était allé jusqu'à donner aux enseignants une lettre à transmettre de sa part aux élèves de terminale : « afin que vos professeurs et vous-mêmes disposiez de plus de temps pour approfondir les notions étudiées, j'ai décidé de manière pérenne de resserrer les programmes de spécialité. Vos professeurs auront connaissance dès la semaine prochaine des modifications apportées ».

Tout ça pour ça

Le Bulletin officiel est enfin paru ce vendredi 30 septembre. Le retard d'une journée de la parution du BO aurait pu faire penser que les inspections générales travaillaient d'arrache-pied et avaient besoin d'un jour supplémentaire pour parfaire les allègements de programme.

Cependant cette journée supplémentaire ne semble pas avoir servi à produire les allègements attendus par les enseignants.

Ces allègements sont en effet parfois dérisoires, voire inexistantes : aucun changement par rapport à 2022 en histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), humanités, littérature et philosophie (HLP), Éco-droit, management, langues, littératures et cultures étrangères (LLCE).

En SES, un seul chapitre est retiré, au hasard, celui qui porte sur l'action de l'École sur les destins individuels et l'évolution de la société.

Enfin, les collègues de mathématiques ont découvert dans un premier temps qu'ils auraient un chapitre supplémentaire à traiter sur les équations différentielles. Mais un erratum a finalement retiré ce chapitre au programme.

Si aucun changement notable n'est intervenu par rapport aux allègements du bac 2022, pourquoi n'ont-ils pas été transmis aux enseignants dès la rentrée scolaire, avant que ceux-ci n'entament des chapitres non-évalués dans des épreuves de spécialité ?

L'avis du SE-Unsa

En définitive, il n'aura pas fallu gratter bien longtemps la couche de vernis pour retrouver le même manque de considération pour les enseignants qu'avec notre ancien ministre.

Devant cet allègement plus que superficiel des programmes, le SE-Unsa reste favorable au déplacement des épreuves d'enseignements de spécialité (EDS) plus tard dans l'année en repensant le calendrier de *Parcoursup*, d'autant plus que les programmes restent toujours trop lourds pour des épreuves en mars et que la démobilisation des lycéens est réelle après les épreuves d'EDS.